Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

JUIN 2019

www.obernai.fr

imaginalsace

Bel été festif !

L'AFFICHAGE LÉGAL sur un écran tactile à l'entrée de la Mairie

Dans le cadre des travaux de l'Hôtel de Ville, la Mairie innove pour l'affichage légal. En effet, tous les actes que la collectivité doit légalement afficher aux portes de la Mairie sont désormais disponibles via un écran tactile.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, cet écran permettra à tous de consulter rapidement et très facilement les actes municipaux.

Vous y trouverez notamment les **comptes rendus du Conseil Municipal**, les **ordres du jour des séances**, les **arrêtés règlementant la circulation**, le **stationnement** et les **travaux**, les **bans de mariage** ou encore les **autorisations d'urbanisme**.

En savoir plus : www.obernai.fr/affichagelegal

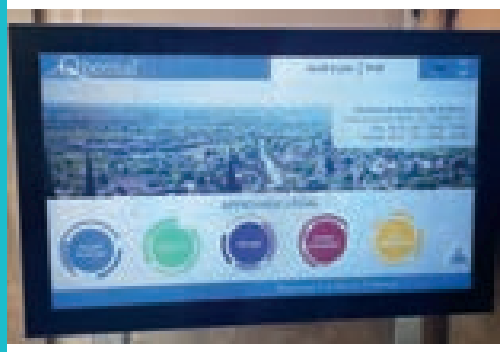

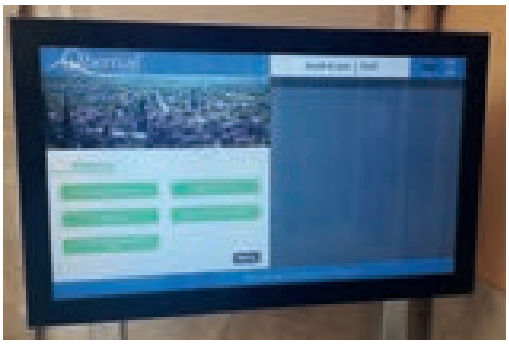

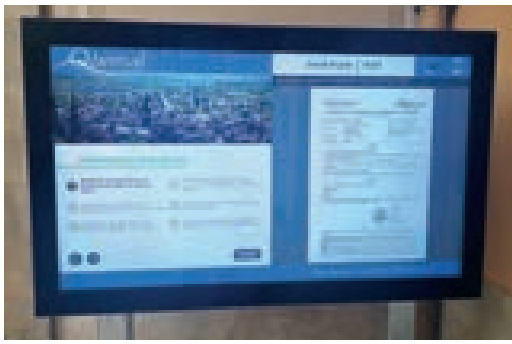

ABONNEZ-VOUS à la Newsletter d'Obernai

Pour ne rien manquer de l'actualité de la Ville d'Obernai, vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter mensuelle.

En vous inscrivant sur le site officiel de la Ville d'Obernai, rubrique Newsletter, vous recevrez tous les mois, par mail, l'essentiel de l'actualité de la commune (vie municipale, événements sportifs et culturels, infos pratiques...) à travers des articles, des photos et des reportages vidéos.

En savoir plus : Service Communication
03 88 49 95 71 - communication@obernai.fr

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat- Tamina Hobeïka
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai / ©Paul Seners / ©Thomas Muller : Office de Tourisme / ©Airmegapix-Rothan / © Avant Garde Promotion / ©Chloé Barth : Espace Athic / ©Paul Helbert : Espace Athic / ©Yves Simon - Tennis Club / ©c3rb / ©MR / AdobeStock : ©Coloures-pic / ©Kazy/ / ©viyada / ©robu_s / ©Catherine Clavery /©Aleksandr
Impression : Gyss Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Service Communication – C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Septembre 2019

Sommaire

Communication
- L'affichage légal
- Toute l'actualité d'Obernai

Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps Forts
Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal 2019
Pages 6 et 7

Finances
- Le budget global
- Les investissements prévus
- Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- Les subventions à la vie associative

Pages 8 et 9

Travaux
- Éclairage public : des lampadaires LED plus économes
- Un nouveau terrain en gazon synthétique
- Travaux de l'Hôtel de Ville

Pages 10 et 11

Économie
- Le Marché hebdomadaire déménage sur les remparts

Page 12

Urbanisme
- L'église Saints-Pierre-et-Paul
- La Ville vend le Villages de Vacances "les Géraniums"
- Construction de logements sur le terrain de l'ancienne Crèche

Pages 13 et 14

Santé
- Le Nouvel Hôpital est ouvert !

Page 15

Transport
- Louez un vélo électrique avec Vél'O
- Des arceaux à vélos

Page 16

Environnement
- Le tri et les ordures ménagères
- Changements dans la collecte des déchets à compter du 1er juillet

Page 17

Culture
- C'est déjà l'heure des inscriptions à l'EMMDD
- Des plaques de rue du centre-ville en Alsacien
- Une application pour les abonnés de la Médiathèque
- La Biennale de la Mosaïque
- Le 10ème Festival de Musique

Pages 18 et 19

Bloc notes
- Le déploiement de la fibre optique se poursuit
- Remplacement de la passerelle du stade
- Êtes-vous bien inscrit sur la liste électorale ?
- Préservons notre environnement
- Naissances

Pages 20-21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Manifestations
- La Piscine Plein Air est ouverte pour l'été
- Fête du Sport : 29 juin
- Les Estivales

Pages 23 et 24

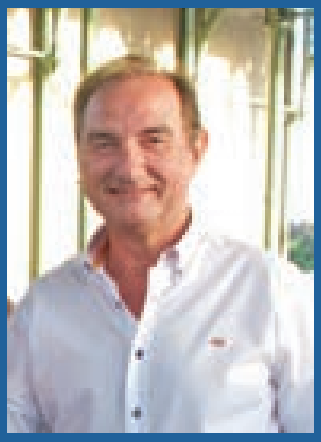

Chers Habitants d'Obernai,

- ***Nous sommes très heureux de l'ouverture des services du NHO (Nouvel Hôpital d'Obernai) au public, qui permet à toutes nos équipes médicales, paramédicales, administratives et techniques, de travailler enfin dans des conditions optimales pour soigner les nombreux patients. Nous nous sommes mobilisés avec ténacité et détermination pour la réalisation de cet équipement indispensable aux populations de notre territoire. Merci de tout cœur à toutes celles et ceux qui se sont engagés avec passion pour la réalisation de ce projet.***

- ***Vous trouverez dans ce journal, les équilibres budgétaires pour 2019 :***
  - ***maîtrise totale des dépenses de fonctionnement,***
  - ***maintien des taux des taxes en vigueur,***
  - ***investissements pour 11,6 millions d'euros,***
  - ***désendettement de 1,7 million d'euros (cette année, la dette passera de 10,5 millions d'euros à 8,8 millions d'euros).***

  Merci à tous les collègues élus et aux agents de la Ville d'Obernai pour leur engagement et leur travail au service de l'intérêt général et de la qualité de vie dans notre belle Ville d'Obernai.

- ***Le dispositif de subvention pour l'achat de vélos mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, l'installation d'arceaux à vélos dans le cœur de ville et aux abords des bâtiments publics permettent l'usage du vélo dans de meilleures conditions. Nous constatons un engouement considérable depuis quelques semaines pour l'usage du vélo en toutes circonstances, ce qui est non seulement bénéfique pour la santé mais surtout pour la préservation de notre environnement. Nous continuerons à accentuer les investissements dans ce domaine.***

- ***Les importants chantiers au cœur de ville (réhabilitation de l'ancien site Match, restructuration complète de l'ancien hôpital, travaux de restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul...) nous amènent à devoir relocaliser pour une période de deux ans, le marché hebdomadaire du jeudi matin sur les Remparts Maréchal Joffre et Maréchal Foch. Ceci est nécessaire et indispensable pour assurer la sécurisation de ces chantiers et garder la continuité géographique de notre marché hebdomadaire. Bien entendu, le marché de Noël restera au cœur de ville, comme les années précédentes.***

- ***Merci à tous les membres de nos nombreuses associations et aux équipes professionnelles, qui participent tout au long de l'année à l'organisation d'évènements et de manifestations de grande qualité, qui font le bonheur de nos concitoyens et des nombreux visiteurs et touristes.***

Très bel été à vous toutes et tous.

Cordialement,

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

24ème édition du Festival Pisteurs d'Étoiles

Cérémonies commémoratives du 8 mai

3 500 visiteurs à l'Exposition "Haut la main ! " organisée par la FREMAA

Fête de fin d'année au Club des Dauphins : bravo à tous les sportifs et aux encadrants !

Le Tennis Club d'Obernai : un grand merci aux bénévoles, aux licenciés et aux partenaires pour leur engagement

50ème anniversaire du Lycée Agricole d'Obernai

Soirée des Sportifs méritants : Merci aux Présidents des associations et aux bénévoles pour leur engagement et bravo aux sportifs

21ème édition du Triathlon international d'Obernai : 1 939 participants !

Inauguration des panneaux d'orientation du Club Vosgien au jardin du Selhof et au Parking des Remparts

Participation des scouts au nettoyage de printemps

Cérémonie de la Lettre de citoyenneté avec les jeunes majeurs d'Obernai et de Gengenbach

Journée exceptionnelle pour les 100 ans du FCSRO en présence d'Arsène Wenger et de Gilbert Gress

"Il était une fois..." : magnifique spectacle de Danse de l'EMMDD empreint de magie et de poésie

Tournée en France du truck Kronenbourg dans le cadre des 50 ans de la brasserie

Séance du 14 janvier 2019

Extrait des délibérations

- Acquisition de parcelles au lieudit Haul au titre de la réserve foncière - Conclusion d'une convention de fermage. Voté à l'unanimité.
- Acquisition d'un local commercial au sein de la Tour des Bosquets sise 20 avenue de Gail à Obernai. Voté à l'unanimité.
- Château de Hell - Évolutions du projet de requalification du château - Information du Conseil Municipal. Voté par 30 voix pour et 2 contre (M. Lienhard et M. Boehringer).
- Cession de l'ensemble immobilier du Village de Vacances "Les Géraniums" au profit de VVF Villages. Voté à l'unanimité.
- Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2019.

Séance du 11 mars 2019

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieudit Haul au titre de la réserve foncière – Conclusion d'une convention de fermage. Voté à l'unanimité.
- Eglise Saints-Pierre-et-Paul - Approbation du dossier APD des travaux de restauration. Voté à l'unanimité.
- Approbation du projet de réaménagement de la Place des 27 et de la Rue des Houblons. Voté à l'unanimité.

- Approbation du projet de rénovation du terrain de football en gazon synthétique du stade omnisports d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Transport Public Urbain de la Ville d'Obernai : Approbation de la Charte de l'intermodalité et des services à l'usager en Grand Est. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Union Saint-Paul d'Obernai pour des travaux complémentaires de réhabilitation du Foyer Saint- Paul. Voté par 28 voix pour et 2 abstentions (M. Lienhard et M. Boehringer).
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association de Pêche d'Obernai pour le remplacement et la mise en sécurité de la cheminée du chalet/club house. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace pour l'organisation du Salon « Haut la Main ! » à Obernai en mai 2019. Voté à l'unanimité.
- Attribution de subventions au Collège Freppel et au Collège Europe dans le cadre des projets d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2019 avec le Collège de Gengenbach. Voté à l'unanimité.
- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. Voté à l'unanimité.
- Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2018 – Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité.

- Fiscalité directe locale – Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2019. Voté à l'unanimité.
- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2019 - Budget principal et budgets annexes. Voté par 28 voix pour et 2 contre (M. Lienhard et M. Boehringer).
- Révision des principes d'amortissement des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Voté à l'unanimité.
- Rapport annuel pour l'exercice 2018 des recours administratifs préalables obligatoires en matière de stationnement payant sur voirie. Prend acte.
- Patrimoine indivis des communes d'Obernai et de Bernardswiller : cession de l'ensemble immobilier constituant le chalet forestier dit de la Magelhof. Voté à l'unanimité.

Séance du 27 mai 2019

Extrait des délibérations

- Modification du tableau de composition de l'assemblée suite au décès de Madame Nathalie Bernard et installation de Monsieur Hugues Strohm dans ses fonctions de Conseiller Municipal. Prend acte.
- Projet de mise en valeur du Domaine de la Léonardsau : cession des dépendances du Domaine au profit du Groupe Hentz. Voté par 30 voix pour et 2 voix contre (M. Lienhard et M. Boehringer).
- Projet de mise en valeur du Domaine de la Léonardsau : approbation du programme de restauration et de restructuration du Château. Voté par 29 voix pour et 4 abstentions (M Feurer, M. Lanoë, M. Lienhard et M. Boehringer).

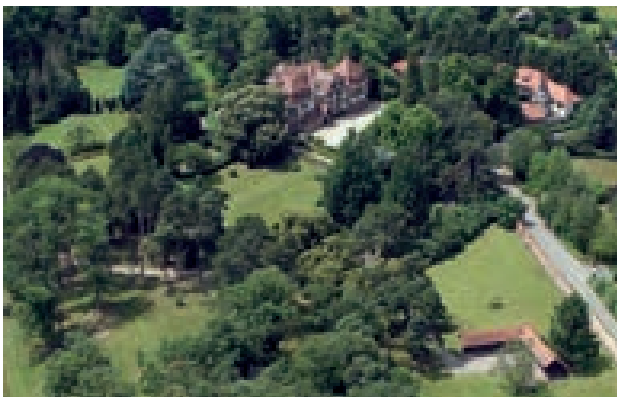

- Approbation du projet de réfection de l'éclairage de mise en valeur de l'Hôtel de Ville, du Beffroi et de la Place du Marché. Voté à l'unanimité.
- Transport Public Urbain de la Ville d'Obernai - Avenant n° 2 au contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain portant sur le service de location de vélos. Voté par 31 voix pour et 2 voix contre (M. Lienhard et M. Boehringer).
- Encaissement des recettes des ventes de bois issus de la forêt indivise d'Obernai-Bernardswiller. Voté à l'unanimité.

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières : Approbation du lancement de la 4ème tranche du lotissement et autorisation du Maire à procéder au dépôt du permis d'aménager. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association SOS Aide aux habitants dans le cadre de la mise en oeuvre d'une permanence locale pour l'accueil des victimes d'infractions pénales. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Organisation du Triathlon d'Obernai en soutien à l'édition 2019 de l'épreuve. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association Courir à Obernai pour l'organisation de la course « Les O'nze kilomètres d'Obernai ». Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation du 10ème Festival de Musique d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association SABA pour l'organisation du salon de l'agriculture bio alsacienne « BiObernai 2019 ». Voté à l'unanimité.
- Octroi d'une garantie d'emprunt dans le cadre de l'opération de construction du parking Sainte-Odile à Obernai. Voté par 30 voix pour et 2 voix contre (M. Lienhard et M. Boehringer).

Le budget 2019 de la Ville d'Obernai

- Maîtrise constante des dépenses de fonctionnement
- Désendettement de la ville depuis 15 ans
- Dynamique de l'investissement

Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :

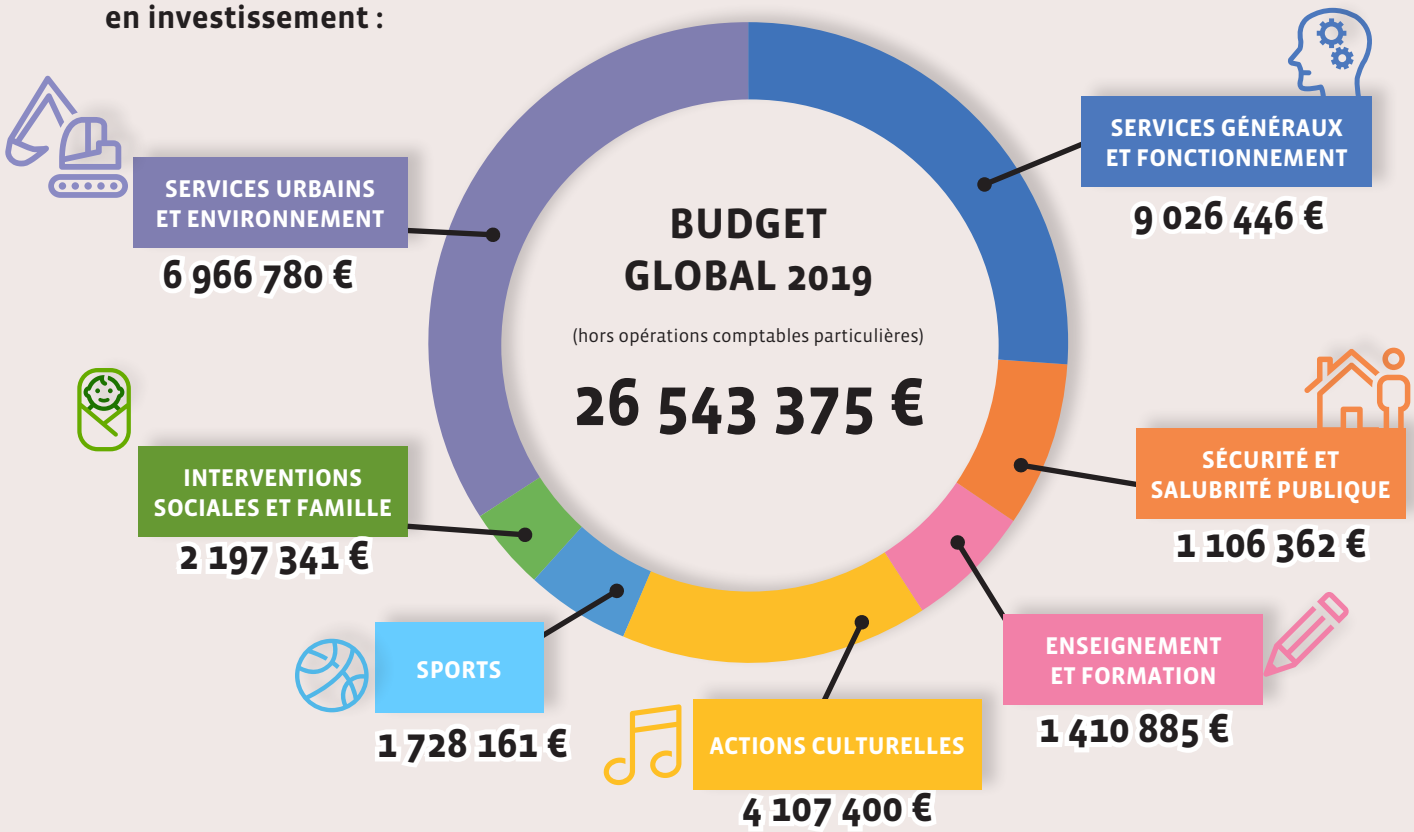

Les investissements en 2019

Mise en accessibilité et renouvellement des menuiseries de l'Hôtel de Ville
2 650 000 €

Éclairage public
990 800 €

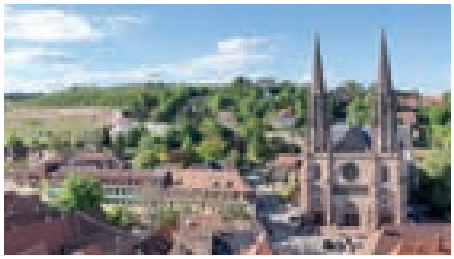

Restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul
1 450 000 €

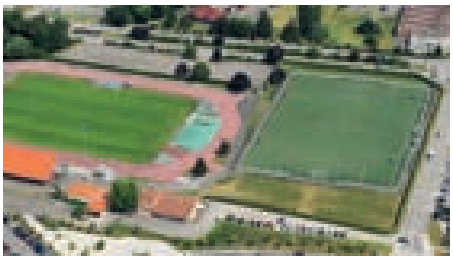

Les équipements sportifs
730 200 €

Travaux de voirie
1 060 000 €

Ponts et passerelles
750 000 €

Recettes de fonctionnement

Total : 30 257 649 €

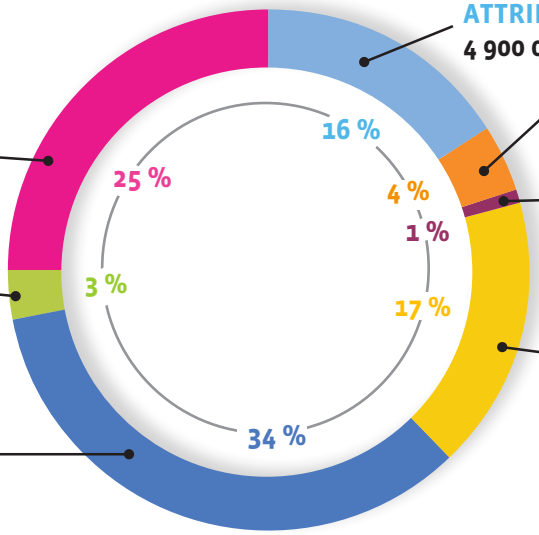

ATTRIBUTION DE COMPENSATION* :
4 900 000 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
1 231 110

REPRISE SUR PROVISION
235 000 €

AUTRES PRODUITS
5 098 100 €
dont 5 M€ de la vente du VVF

EXCÉDENT REPORTÉ
10 205 939 €

PRODUITS DES SERVICES
1 032 500 €

IMPÔTS ET TAXES
7 555 000 €

* Compensation du transfert à la Communauté de Communes de la fiscalité professionnelle

Dépenses de fonctionnement

Total : 30 257 649 €

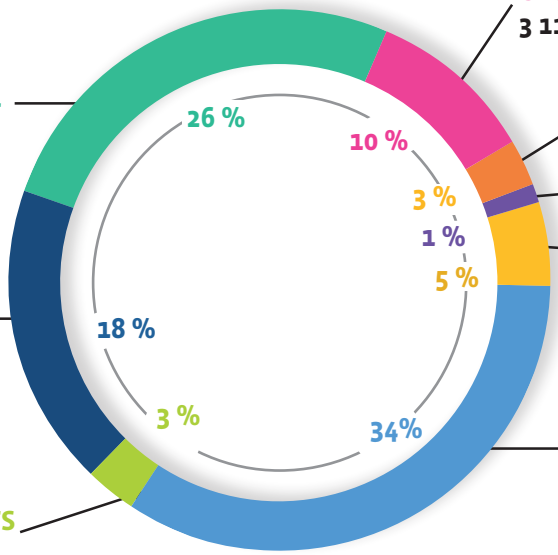

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
3 115 548 €

AUTRES CHARGES (dont FPIC **)
911 750 €

CHARGES FINANCIÈRES
331 800 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
1 603 625 €

VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT
10 269 606 €

CHARGES DE PERSONNEL
7 746 660 €

DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPENSES IMPRÉVUES
5 528 660 €

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
750 000 €

** Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Espace Athic	350 000 €
Centre Arthur Rimbaud	223 500 €
Centre Communal d'Action Sociale	200 000 €
Associations sportives, de loisirs, cultuelles et scolaires	156 970 €
Comité des Fêtes	64 000 €
Square des Petits	33 000 €
Obern'Aide	23 000 €

=

1 050 470 €
VERSÉS AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX ET AUX ASSOCIATIONS

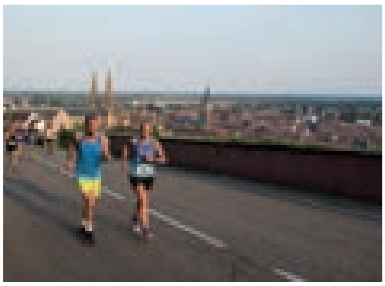

ÉCLAIRAGE PUBLIC : des lampadaires LED plus économes

Afin de **réduire la consommation énergétique** et **limiter la pollution lumineuse**, la Ville s'est engagée dans un plan pluriannuel de renouvellement et d'optimisation de l'éclairage public. Ainsi, en février dernier, **54 têtes de lampadaires ont été remplacées** dans le quartier des Consulats. Ces nouveaux équipements LED, **made in Alsace**, qui s'installent très facilement, ont été sélectionnés pour leurs **qualités techniques** et leur **esthétique**. Ce type de luminaire **consomme trois fois moins d'énergie** que les appareillages précédents avec une durée de vie accrue. D'autre part, un paramétrage permet une gestion intelligente de la lumière avec **une réduction de 50% de l'éclairage entre 23h et 5h**.

UN NOUVEAU GAZON SYNTHÉTIQUE pour le terrain multisport

Au stade, le terrain actuel en gazon synthétique a été mis en place en 2006. **Utilisé environ 2 300 heures par an**, notamment par le FCSRO et les établissements scolaires, il **était fortement usé** après **13 ans de service** et ne présentait plus les qualités nécessaires à une utilisation sécurisée pour les usagers, ni les performances requises à son homologation pour un usage de compétition par notre club de football. La Ville d'Obernai est en train de procéder au **remplacement du revêtement pour un montant de 410 000 € H.T.** Elle a choisi une solution composée d'une sous-couche préfabriquée et d'un gazon monofilament avec un remplissage de synthèse en polyéthylène **(une technologie exempte de produits issus de pneus recyclés)**. Ce nouveau terrain en gazon synthétique **permettra de répondre sur le long terme aux différents usages sportifs des clubs et des scolaires** avec un **entretien faible** et évidemment des **économies en eau.**

Travaux de l'Hôtel de Ville

La 1ère phase des travaux de mise en accessibilité et de réaménagement de l'Hôtel de Ville est en cours de finalisation. Ces travaux, qui permettent de répondre aux différentes exigences réglementaires, avaient aussi comme objectif d'offrir à tous, visiteurs et personnels, un vrai confort d'accueil et de travail.

La nouvelle entrée de l'Hôtel de Ville

Fin juin, **la nouvelle entrée de l'Hôtel de Ville** (en face de la pâtisserie Schaeffer) **sera définitivement opérationnelle**. Le perron et une rampe d'accessibilité sont achevés et **les nouvelles maçonneries en grès s'intègrent harmonieusement avec les encadrements des fenêtres de l'édifice classé monument historique**. La rampe provisoire installée en 2018 (en face du Crédit Mutuel) sera prochainement supprimée.

L'accueil de la Mairie désormais accessible et adapté au passage journalier de 150 à 200 visiteurs.

L'ancienne salle des Saints Patrons est devenue le nouvel accueil de l'Hôtel de Ville, avec les bureaux de la **Direction des Services à la Population** qui gère notamment : **l'état-civil, les affaires scolaires, les élections, le recensement de la population, les demandes de passeport et de carte d'identité**.

Le Centre Communal d'Action Social a également déménagé dans ce nouvel espace.

Les salles de réunion du 1er étage

Le remplacement des fenêtres, notamment dans la salle Renaissance, **a permis aux espaces de gagner en lumière tout en rétablissant l'aspect originel de l'édifice**. **La salle Alsace (ancienne salle du Conseil) entièrement rénovée et la salle Renaissance sont désormais accessibles grâce à l'ascenseur** qui dessert les étages. Les séances du Conseil Municipal, qui se tenaient au Centre périscolaire Europe, pourront ainsi à nouveau être organisées à l'Hôtel de Ville.

L'organisation des services dans la Mairie

- **Au 1er étage :** le Cabinet du Maire et le Service Communication sont provisoirement relocalisés au rez-de-chaussée pour faciliter la poursuite des travaux de l'aile Est.
- **Au 2ème étage :** la Direction Générale des Services et la Direction des Finances et de l'Exploitation du Patrimoine ont déménagé dans les locaux rénovés de l'aile Ouest, et la Direction de l'Aménagement et des Équipements est toujours dans l'aile centrale.
- **Une nouvelle signalétique** sera déployée dans le bâtiment pour faciliter l'orientation du public.
- **L'affichage administratif et légal** est passé au tout numérique avec la mise en place d'un écran tactile extérieur et de plusieurs écrans d'information au rez-de-chaussée.

Les travaux vont désormais se poursuivre dans la partie Est du bâtiment, côté Place du Marché, et dans le Beffroi, dont l'ouverture de **l'espace d'expositions temporaires est prévue pour l'automne prochain**.

Le Marché hebdomadaire déménage sur les Remparts Maréchal Joffre et Maréchal Foch pour une durée de 2 ans

En raison du démarrage des travaux de l'église Saints-Pierre-et-Paul en septembre 2019 et dans la perspective proche du lancement du chantier de restructuration de l'ancien hôpital civil, il a été décidé, en concertation avec les représentants des commerçants non sédentaires, de relocaliser l'ensemble du Marché hebdomadaire.

Ainsi, **à partir du jeudi 26 septembre 2019 et pour une durée minimale de deux ans, le Marché se tiendra le jeudi matin de 7h à 12h sur les Remparts Maréchal Foch et Maréchal Joffre** (jusqu'à l'intersection avec la rue des Pèlerins) et le Parking de la Salle des Fêtes.

Situé à deux pas du Parking des Remparts et facilement accessible à pied du centre-ville par la rue de Sélestat, la rue des Pèlerins, la rue du Général Gouraud, la Place Neher et la rue de Grendelbruch, le Marché hebdomadaire se déroulera dans un cadre très agréable, garantissant la sécurité de l'ensemble des usagers.

Le Marché sera aussi desservi par le réseau Pass'O et vous pourrez y retrouver l'ensemble des marchands habituels et leurs produits : produits de bouche, primeurs, fromages, viandes, poissons, salaisons, charcuteries, produits boulangers et commerces divers (vêtements, ustensiles divers, sacs, chaussures, chapeaux, bibelots...).

www.obernai.fr/marché

L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL : la circulation et le stationnement pendant les travaux

Les études conduites depuis plusieurs mois pour préparer la campagne de restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul touchent à leur fin. L'Avant-Projet Détaillé dressé par l'Architecte du patrimoine Michel Burlet-Plan a été validé lors du Conseil Municipal du 11 mars 2019. Les entreprises de restauration sont en cours de consultation avec l'objectif de démarrer la première phase des travaux (restauration de la flèche Est et de la façade Sud) cet automne. Cette première phase durera 12 mois.

Les aménagements autour de l'église pendant la 1ère phase des travaux qui débute en septembre 2019 :

- **L'échafaudage sera mis en place au courant du mois de septembre** sur une partie des façades Sud et Est.
- La zone de chantier clôturée (en orange sur le plan) utilisera une grande partie de la Place de l'église.
- **Les places de stationnement situées en bordure de la rue de l'École seront maintenues** comme celles sur le Rempart Monseigneur Freppel.
- **Pour des raisons de sécurité, la circulation automobile sur le Rempart Monseigneur Freppel sera organisée en sens unique** (sens de circulation allant de la Place de l'église à la rue du Cimetière). L'accès au rempart sera modifié et aménagé à cet effet à partir de la rue de l'École.

L'accès à l'église sera maintenu

Pour les manifestations, les cérémonies religieuses et les visites, l'accès à l'église ne sera pas affecté par les travaux. En effet, les deux portes latérales (façade Ouest et Est) resteront ouvertes au public comme habituellement.

Pour en savoir plus sur le projet, suivre le chantier ou faire un don : www.obernai.fr/eglise
Facebook @eglise.obernai
Instagram : @egliseobernai

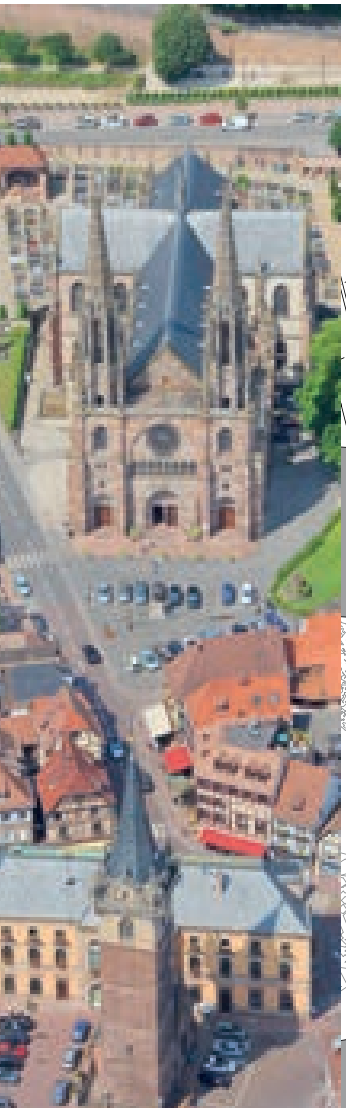

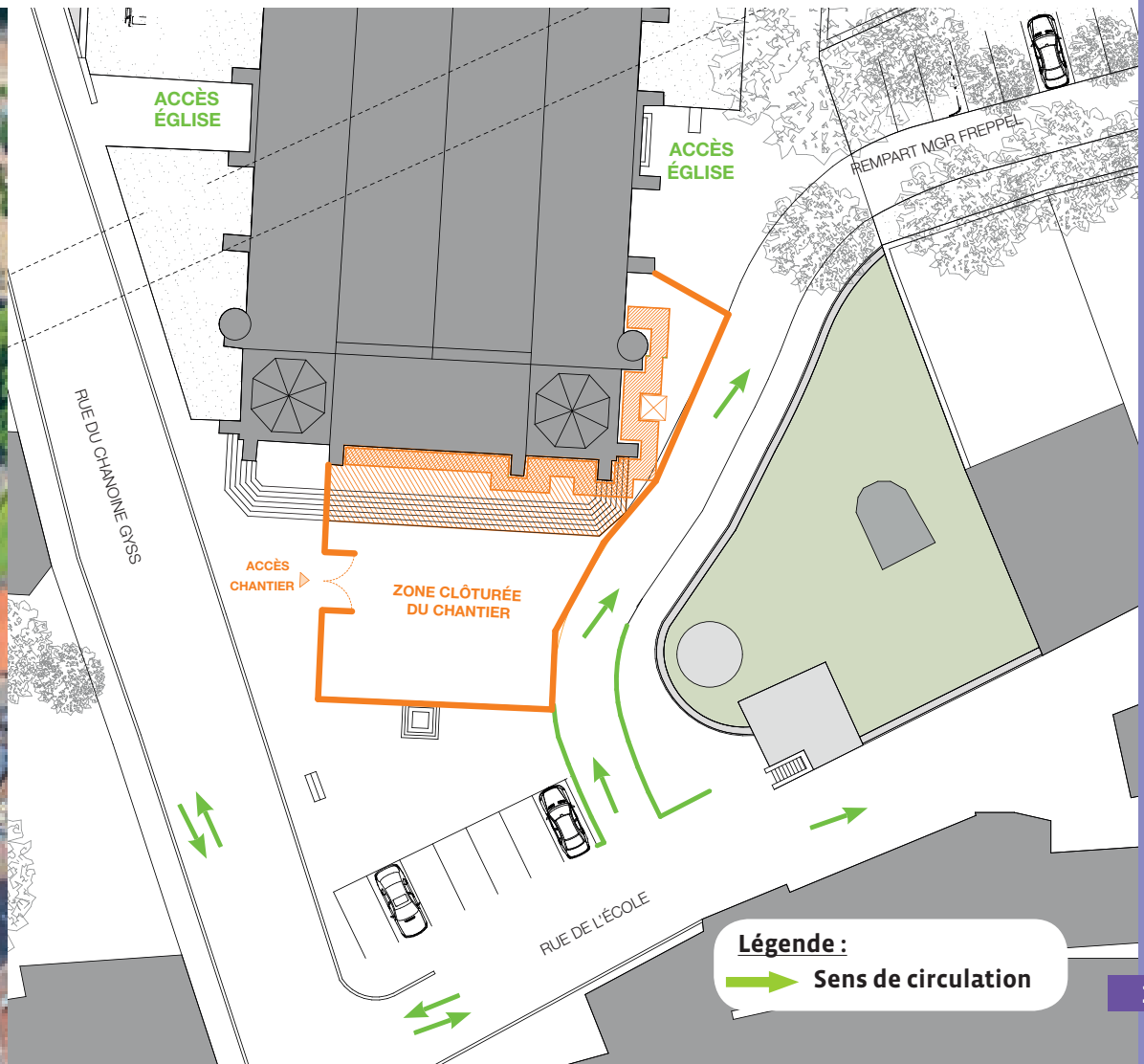

Perspectives de développement du Village de vacances "Les Géraniums" par VVF

Le premier Village de Vacances construit en 1959 par "Village Vacances Familles", rue de Boersch, fut en activité jusqu'en 1981. C'est en 1990 que le Village de Vacances actuel, "les Géraniums", fut construit, rue de Berlin, par la Ville d'Obernai.

Propriétaire du site, la Ville l'inaugura en février 1991 et en confia la gestion à "Village Vacances Familles" qui y accueille depuis, de nombreux touristes, mais aussi **des groupes et séminaires grâce, notamment, à sa capacité d'accueil de 320 places**.

Le VVF a récemment proposé à la Ville d'Obernai de se porter acquéreur de l'ensemble du domaine. En effet, **d'importants investissements de mise aux normes** et **de modernisation des infrastructures** doivent y être réalisés à court terme afin de répondre, dans **un environnement fortement concurrentiel**, aux attentes de la clientèle touristique et ainsi poursuivre le développement du site. **La Ville d'Obernai a, par son implication, permis la création et le développement de ce village de vacances** devenu un fleuron au niveau national, très prisé pour des séminaires nationaux et internationaux et par les familles souhaitant découvrir l'Alsace.

Par délibération du 14 janvier 2019, le Conseil Municipal a accepté la vente du site à VVF ; car les élus pensent en effet qu'il est désormais indispensable de confier la destinée du Village "Les Géraniums" aux acteurs privés professionnels du tourisme. **Les Conseillers municipaux ont également décidé de réinjecter l'intégralité du produit de la vente, soit 5 millions d'euros, dans la restauration du patrimoine obernois**, soit 1,5 million d'euros au profit de la restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul et 3,5 millions d'euros en vue de la mise en valeur du château et du domaine de la Léonardsau.

22 NOUVEAUX LOGEMENTS sur le terrain de l'ancienne crèche

Suite à la construction du Pré'O, le nouveau Pôle Petite Enfance de la Ville, et au déménagement en janvier 2015 du personnel du Multi-accueil, l'ancien bâtiment désaffecté de la crèche, dont la faible qualité de construction n'était pas compatible avec un ré-emploi, a été démoli l'automne dernier. La Ville a souhaité que sur cette emprise foncière de 39,75 ares soit construit un programme résidentiel, répondant aux besoins locaux en logements.

Pour ce faire, la Ville a lancé un appel à projets avec des critères très précis. C'est la candidature d'Avant-Garde Promotion qui a été sélectionnée. Le promoteur-constructeur procèdera à l'acquisition du terrain pour un montant de 902 000 € afin d'y réaliser un **programme d'habitat collectif de 22 logements comprenant 4 T2 de 68 à 72 m², 9 T3 de 74 à 87 m², 5 T4 de 86 à 95 m² et 4 T5 de 90 m²**. Le permis de construire de ce projet est en cours d'instruction.

Le Nouvel Hôpital d'Obernai est ouvert !

Fruit d'un engagement sans faille de la part des acteurs institutionnels, administratifs, médicaux et techniques, le Nouvel Hôpital d'Obernai (NHO), construit sur une emprise de 2,39 hectares et situé Avenue du Maire Gillmann est désormais fonctionnel. D'une surface de 9 000 m², à proximité du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de l'Espace Aquatique L'O, ce nouvel équipement structurant de la Ville d'Obernai, dont le montant de l'investissement s'élève à 25 908 880 €, offre un cadre de soins moderne et de qualité pour le plus grand confort des patients et des personnels.

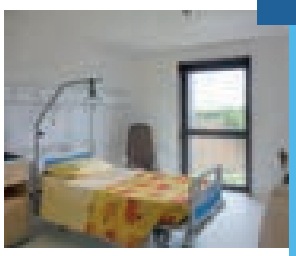

Le Nouvel Hôpital d'Obernai comprend :

- **1 secteur dédié à la policlinique** et aux **consultations spécialisées**,
- **1 unité d'hospitalisation de médecine** à orientation gériatrique de 30 lits,
- **1 service d'hospitalisation de Soins de Suite et de Réadaptation** polyvalents (SSR) de 30 lits,
- **1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes** (EHPAD) de 32 lits,
- **1 service d'imagerie** (échographie et radiologie conventionnelle),
- **1 Centre de Périnatal de Proximité** (CPP),
- **1 Centre Médico-Psychologique adultes** (CMP) dépendant du Centre Hospitalier d'Erstein,
- **1 antenne du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie** (CSAPA),
- **1 zone logistique**, **administrative** et **technique** incluant une **cuisine relais**,
- **1 parking gratuit de 60 places pour les visiteurs** et **1 parking de 60 places pour le personnel** situé en sous-sol.

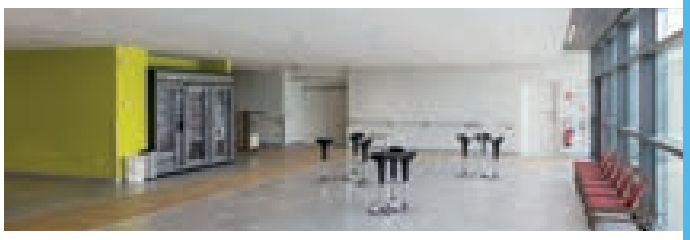

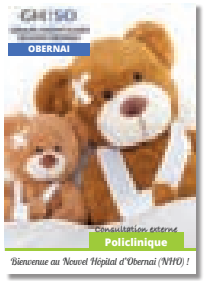

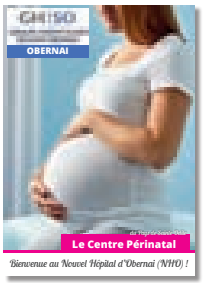

Les étapes du projet

Juillet 2008 — Accord de l'ARS

2010 — Acquisition du terrain par la Ville d'Obernai

2011-2014 — Études techniques et financières

Octobre 2015 — Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Mars 2016 — Délivrance du Permis de Construire

Octobre 2016 — Démarrage des travaux

Décembre 2018 — Réception des travaux

Mars 2019 — Avis favorable de la Sous-commission Départementale de Sécurité

Mai 2019 — Ouverture du NHO

DES ARCEAUX À VÉLOS pour faciliter vos déplacements en ville

Le vélo, et tout particulièrement le Vélo à Assistance Électrique (VAE), tend à se développer comme moyen de transport du quotidien autant pour des déplacements personnels que professionnels. Sur notre territoire, si la pratique du vélo de loisirs s'est bien développée grâce aux pistes cyclables intercommunales, il s'agit maintenant de l'étendre aux déplacements du quotidien. À Obernai, se déplacer à vélo est souvent plus rapide qu'en voiture, et avec moins de stress et moins de frais.

Dans le cadre de son "Plan vélo", **la Ville vient de mettre en place, pour un budget de 5 000 € HT, 42 nouveaux arceaux à dix endroits stratégiques du centre-ville**. Installés par les agents municipaux, ils sont situés à proximité des commerces, des administrations et des équipements culturels et sportifs, afin de faciliter le stationnement des vélos en toute sécurité et les déplacements des cyclistes. **Une carte répertoriant l'ensemble des arceaux à vélos est en cours d'élaboration** et sera bientôt disponible en ligne.

www.obernai.fr/velo

LOUEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE avec Vél'O

La Ville d'Obernai a renouvelé le service de location de vélos, en confiant sa gestion à l'entreprise Keolis Obernai et ceci en complément du transport public urbain Pass'O. Ainsi, depuis début juin, le service Vél'O propose à la location dix nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) de qualité.

Les modalités de location

Les locations Vél'O, réservées aux personnes majeures, se font à la journée, à la semaine ou au mois. **L'abonnement mensuel est réservé aux habitants d'Obernai et aux actifs y travaillant. Le contrat de location comprend en plus du vélo, deux cadenas antivol, un casque et un panier.**

L'intérêt des VAE

Les vélos électriques sont une alternative à la voiture pour des trajets réguliers de 3 à 12 km. Vél'O vise à encourager la pratique du vélo et permet à chacun de tester un VAE au quotidien, avant un éventuel **achat qui pourra bénéficier en plus d'une prime vélo de la Communauté de Communes.** Le VAE facilite les trajets à vélo et permet d'utiliser son temps de transport pour pratiquer une activité physique régulière comme le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les tarifs	Tarif normal	Tarif abonnés Pass'O
1 jour	20 €	14 €
7 jours	42 €	34 €
1 mois	86 €	69 €

À noter

Les salariés bénéficient d'une prise en charge minimum de 50 % par l'employeur pour les abonnements à un service public de location de vélos.

Relais Pass'O - rue de la Gare
Tél : 03 88 81 06 71
www.passo.fr

Le tri et les ordures ménagères

Bravo pour votre implication dans le tri !

Depuis le 1er janvier 2019, tous les emballages se trient sur le territoire de la Communauté de Communes. **Et les résultats sont là. Les tonnages de tri ont progressé de 21 % sur les 4 premiers mois de 2019 par rapport l'année dernière, à la même période. L'évolution est importante, elle représente 3,5 kilos par habitant !** En parallèle, **la production d'ordures ménagères a baissé de 9 %** par rapport à la même période en 2018.

Que faut-il mettre dans le sac de tri ?

Le tri ne permet de recycler que les emballages et les papiers. Les objets comme les jouets d'enfants, les mouchoirs ou essuie-tout, les pots de fleurs, piscine gonflable… ne doivent pas être déposés dans le tri. **Les erreurs pénalisent fortement le recyclage, elles perturbent l'opération de tri et entraînent "des refus" qui seront envoyés à l'incinération.**

N'imbriquez pas les emballages entre eux !

Pour gagner de la place, beaucoup d'habitants imbriquent les emballages les uns dans les autres. Ce n'est pas une bonne idée car chaque matériau se recycle différemment et le centre de tri a pour mission de les isoler les uns des autres. Or, lorsqu'une bouteille en plastique est coincée dans une boîte en carton, **la séparation n'est pas possible et aucun des deux emballages ne pourra être recyclé.**

Pour gagner de la place : compressez vos emballages !

www.obernai.fr/tri

A NOTER : changement des jours de collecte des déchets

Pour mieux équilibrer les tournées de ramassage des déchets, le jour de ramassage est modifié dans le secteur entre la rue de Sélestat (avant les remparts) et la route de Bernardswiller. La collecte y sera réalisée le lundi après-midi. Les bacs et les sacs seront à sortir le lundi matin. Les secteurs du Roedel, du sentier de l'Ehn et de la Léonardsau seront collectés quant à eux le vendredi matin.

COLLECTE DES DÉCHETS

à compter du 1er juillet 2019

C'EST DÉJÀ L'HEURE DES INSCRIPTIONS à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

L'Ecole Municipale de Musique, de Danse, et de Dessin propose de nombreuses activités pour la rentrée prochaine et il est déjà temps de s'y inscrire.

En musique, des cours individuels sont dispensés dans toutes les familles d'instruments. En danse classique, les cours d'éveil et d'initiation sont ouverts aux enfants dès la moyenne section de maternelle. Les cours de dessin sont quant à eux proposés dès l'âge de 4 ans. **Si vous hésitez encore sur le choix de votre activité ou de celles de vos enfants, l'EMMDD vous propose du 24 juin au 6 juillet d'assister au(x) cours de votre choix en vous inscrivant au préalable auprès du Secrétariat**. Pour en savoir plus sur l'ensemble des cours, les tarifs, les horaires des cours collectifs, il suffit de consulter le site internet www.obernai.fr/emmdd

Tél. 03 88 95 29 43 - emmdd@obernai.fr - Facebook @emmdd.obernai

DES PLAQUES DE RUE du centre-ville en Alsacien

La Ville d'Obernai a souhaité valoriser le dialecte alsacien et l'histoire de notre commune à travers la pose de 52 plaques bilingues dans 32 rues du centre-ville.

Le projet, soutenu financièrement par la Région Grand Est, a été proposé par **M. Paul Adolf citoyen d'honneur de la Ville d'Obernai** et auteur de nombreux ouvrages sur notre dialecte, et **mené à bien par l'Archiviste de la Ville, Madame Christine Muller et les Services techniques de la Ville**, en partenariat avec l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA). **Les rues du centre-ville d'Obernai ont désormais retrouvé leur appellation passée en Alsacien.**

- Rue de l'Angle : àm Rossbàch
- Rue du Général Baegert : Kesselgàss
- Rue des Boulangers : Bäckergàss
- Rue des Capucins : Kàpezinergàss
- Rue du Chanoine Gyss : Kìrichgàss
- Rue de la Chapelle : Kàpellgàss
- Rue des Coqs : Güllerräin
- Rue Dietrich : Kesselgàss
- Rue de l'École : Schüelgàss
- Place de l'Étoile : Starneplàtz
- Rempart Maréchal Foch : Kommàdàntegràwe
- Rempart Monseigneur Freppel : Schüelgràwe
- Rempart Monseigneur Caspar : Spìtàlgràwe
- Rempart Maréchal Joffre : Kriztorgràwe
- Rue de Gail : Gäilegàss
- Rue du Général Gouraud : Häuptstross / Obstgàss / Vorstàdt / Klìngethàlerstross
- Rue de Grendelbruch : 's Grandelbriächel
- Rue de l'Hôpital : Spìtàlgàss
- Ruelle des Juifs : Jùddegassel
- Place du Marché : Marikplàtz
- Rue du Marché : Marikgàss
- Rue de Mars : Märzgàss
- Rue de la Paille : Strohgassel
- Rue des Pèlerins : Pìljersgàss
- Rue du Plon : Plùn
- Ruelle de la Poudre : Pùlvergassel
- Rue du Puits : Brùnnegàss
- Rue Sainte-Odile : Odiliegàss
- Rue de Sélestat : Herregàss

Une application pour les abonnés de la Médiathèque

La Médiathèque municipale d'Obernai continue de proposer de nouveaux services avec la mise en place d'une application mobile "Ma Bibli".

Réservée aux abonnés, cette application permet en un clic d'avoir accès à votre compte adhérent à tout moment et de consulter l'historique de vos prêts, vos messages, le catalogue... Vous pouvez également partager votre avis à travers des notes et des commentaires, et réserver un ouvrage. Et si d'aventure un livre vous intéresse, vous pouvez scanner son code-barres et vous saurez si la Médiathèque d'Obernai possède l'ouvrage. Pour vous connecter, rien de plus simple : téléchargez l'application sur votre téléphone ou votre tablette, sélectionnez dans la liste proposée la Médiathèque d'Obernai et tapez votre numéro de carte d'adhérent et votre date de naissance (dans le champ « mot de passe »).

En juillet et août, la Médiathèque sera ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 8h à 14h. Pour la saison estivale, vous pouvez emprunter plus (16 livres, 6 revues, 6 CD et 6 DVD en fonction de votre abonnement) et pour 2 mois. La Médiathèque sera fermée au public du 23 juillet au 23 août inclus.

En savoir plus : www.mediatheque-obernai.fr

Ma Bibli est gratuitement disponible sur Android, iOS et Windows Phone.

Flashez le QR Code pour télécharger l'application.

Exposition de Mosaïque contemporaine

Cette année, **Gérard BRAND, Artiste-Mosaïste obernois**, exposera ses œuvres à l'occasion de la 9ème édition de la Biennale de la Mosaïque d'Obernai. **Elle se déroulera du 3 au 25 août 2019 à la Maison de la Musique et des Associations (Cour Athic), tous les jours de 14h à 18h** (entrée libre).

Plus d'infos au 03 88 49 95 71

10ème Festival de Musique d'Obernai

10 ans déjà que l'Obernoise Geneviève Laurenceau, considérée comme l'une des plus brillantes représentantes du violon français a créé, à Obernai, un Festival de musique. Dans la continuité des éditions précédentes, qui comptabilisent 86 concerts et de magnifiques souvenirs musicaux, la 10ème édition vous proposera 11 concerts :

- **Vivaldi, Les Quatre Saisons des Oiseaux** mercredi 24 juillet à 20h
- **Tango !** à Gengenbach jeudi 25 juillet à 20h
- **Anagrammes à quatre mains** vendredi 26 juillet à 11h
- **Les Jeunes Talents de l'Académie Jaroussky** vendredi 26 juillet à 17h
- **Gaîté Lyrique** vendredi 26 juillet à 20h
- **Four cities** samedi 27 juillet à 20h
- **Surprises et compagnie** dimanche 28 juillet à 11h / Concert gratuit
- **Classique sur la place** dimanche 28 juillet à 21h / Concert gratuit
- **Aimez-vous Brahms ?** lundi 29 juillet à 20h
- **Invitation au voyage** mardi 30 juillet à 20h
- **François Salque et l'Orchestre de violoncelles** mercredi 31 juillet à 20h

Réservez dès à présent vos places : www.festivalmusiqueobernai.com

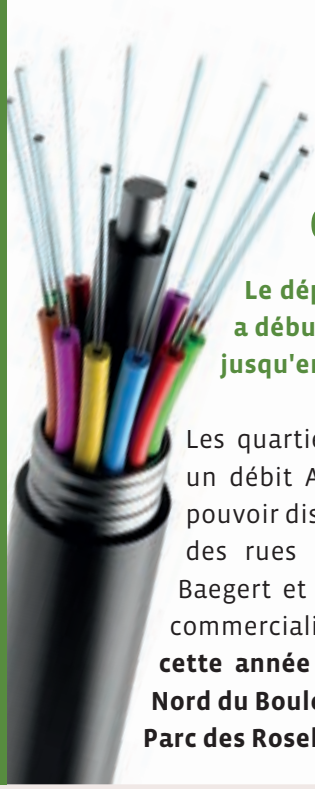

Le déploiement de la fibre optique se poursuit

Le déploiement de la fibre à Obernai, qui a débuté en 2018, se poursuit par secteurs jusqu'en 2020.

Les quartiers Ouest et le Roedel, qui avaient un débit ADSL faible, ont été les premiers à pouvoir disposer de la fibre en 2018. Le quartier des rues de Sélestat, 1ère DFL et des rues Baegert et Dietrich est également ouvert à la commercialisation. **Les travaux se poursuivent cette année au centre-ville et dans le secteur Nord du Boulevard d'Europe, ainsi que le Nord du Parc des Roselières.**

Déjà neufs opérateurs sont présents à Obernai sur le réseau fibre Rosace. Bientôt SFR et Free, puis Orange vont rejoindre ce réseau.

Chaque opérateur décidant de son calendrier de déploiement, vous pouvez vous renseigner directement auprès d'eux pour obtenir plus d'informations. Vous pouvez vérifier si vous êtes éligible à la fibre en faisant le test d'éligibilité proposé par certains opérateurs. Les liens sont sur le site internet de la Ville.

www.obernai.fr/fibre

Remplacement de la passerelle du stade

En raison du remplacement complet de la passerelle, rue du stade, à côté du collège Freppel, **la traversée de la rivière Ehn par ce passage ne sera pas possible du lundi 8 juillet au dimanche 15 septembre 2019.** Des déviations seront mises en place pour les piétons et cyclistes via les rues adjacentes.

Êtes-vous bien inscrit sur la liste électorale ?

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique, **une téléprocédure en ligne permet à chaque électeur, en quelques clics, d'interroger sa situation électorale (ISE)**. Il suffit de se connecter au site internet Service Public "Interroger sa situation électorale".

En savoir plus :
http://bit.ly/liste-electorale-obernai

A NOTER : Lors des élections européennes, certains électeurs ont découvert qu'ils n'étaient plus inscrits sur la liste électorale. La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 a institué un répertoire électoral unique (REU) dont elle a confié la gestion à l'INSEE. La mise en œuvre de ce répertoire national a nécessité un important travail de vérification (doubles, inscrits, erreurs d'état-civil...) et conformément aux instructions ministérielles, la Commission de Contrôle des listes électorales d'Obernai n'a procédé à aucune radiation cette année.

Cependant, malgré l'ensemble des démarches effectuées par les services de la Mairie, l'intégration des données d'Obernai dans le nouveau système a généré comme dans d'autres villes des erreurs informatiques. Les personnes concernées par ce problème sont invitées à se présenter en Mairie afin de régulariser l'inscription sur la liste électorale.

PRÉSERVONS notre environnement et respectons tous les espaces publics

La préservation du cadre de vie est l'affaire de tous et dans tous les quartiers d'Obernai. En 2018, une campagne de communication a été réalisée par la Ville afin de rappeler aux propriétaires de chien un geste obligatoire au quotidien : ramasser les crottes de son animal de compagnie. **Un vrai changement sur nos trottoirs a été constaté et nous incitons les propriétaires de chien à garder leurs bonnes habitudes afin de préserver notre environnement.**

Un autre fléau salit notre commune : les mégots de cigarette jetés dans la rue ou dans les égouts. Jeter son mégot par terre est un geste irréfléchi pour bon nombre de fumeurs mais qui a de graves conséquences sur la nature. Une nouvelle campagne de communication sera lancée prochainement concernant cette problématique qui pollue visuellement et physiquement nos rues. L'ensemble des commerces, bars et restaurants sera associé à cette campagne de sensibilisation afin de réussir ensemble à préserver notre environnement.

NAISSANCES

Décembre 2018
Mila DOGAN, Nélia TAVERNIER, Lucas EHRHARD, Lola MARAFIOTI, Lina ÖZERDEM, Isaïah WIERZBINSKI, Ahmet TAN, Azra ADIBELLI

Janvier 2019
Héloïse PIERRE THELLIER, Melike KÜMÜS, Kiara GRIESHABER, Arthur PIERRON, Léana STEINMETZ, Timothée OBRECHT, Esila OZBEL, Capucine EBER, Ellaya BAUMANN, Arthur DIEMERT, Adam TAOUIL, Hania BELHADI, Mao VOGLER.

Février 2019
Mya GRAF, Riley SIMON, Ethan JANUS, Bedirhan ATES, Yomna EL GHLISSI, Bastien BURLET-PLAN LLINAS.

Mars 2019
Eline OBERHOLTZ, Milan GUILLE, Juliette REISS, Malik BILIZ, Victor HUMBERTCLAUDE, Agathe JUDALET

Avril 2019
Nathan FISCHER, Sarah AKOUDAD, Marion PICHET, Marwan ALLAOUI, Jassim ZENASNI, Mayssa ZENASNI, Louise BRUNNER HOLVECK, Mylan BALAZS.

Pour la vitalité d'Obernai

Gestion vertueuse des finances de la Ville d'Obernai et belle vitalité économique et associative

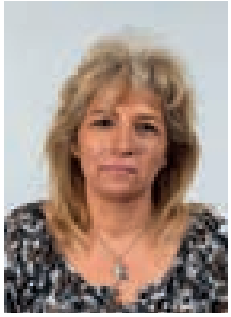

Nous avons rendu un vibrant hommage à nos deux amis élus décédés récemment.
Pensées affectueuses à leur famille et à leurs proches.

- **Nathalie BERNARD**, Conseillère Municipale de 2014 à 2019,
- **Dominique BERGERET**, Conseiller Municipal de 2009 à 2014.

Nous sommes engagés avec passion pour une action publique et dynamique pour notre belle ville d'Obernai et pour tous nos concitoyens. Grâce à une gestion très rigoureuse, nous portons de nombreux projets d'investissement cette année à hauteur de 11 M € tout en baissant la dette de la Ville de plus de 1,7 M €.

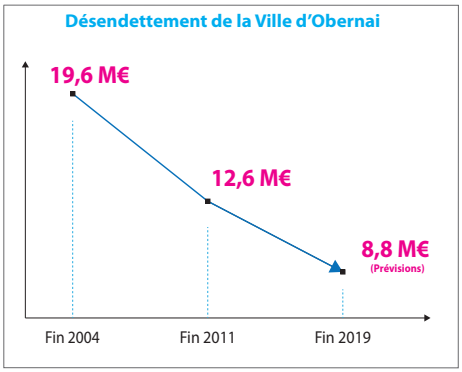

Nous avons plaisir à remercier toutes les personnes bénévoles engagées dans de nombreuses associations et organismes para municipaux pour l'organisation des nombreuses manifestations et évènements permettant de partager des moments de plaisir et de bonheur.

Merci à toutes nos entreprises et à leurs équipes professionnelles qui concourent à la vitalité de notre belle Ville d'Obernai et des Terres de Saint Odile.

Très bel été à toutes et tous.

Plus d'infos sur : www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN, Hugues STROHM.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI
Bel été en perspective à Obernai

La fin d'année scolaire approche pour laisser place à l'été à Obernai. Profitons de ces temps estivaux pour reprendre des forces et être heureux. Merveilleux été !

Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS *Elections européennes*

Le Dimanche 26 Mai 2019, vous désignerez les prochains députés qui siégeront au sein du parlement Européen. Jamais, les enjeux de ce scrutin n'auront eu autant d'importance (climatique, démocratique, économique..). Si vous refusez que ce scrutin ne se limite qu'au seul duel entre libéralisme et nationalisme, alors allez voter !

Bruno FREYERMUTH, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN

TOUS UNIS POUR OBERNAI La démocratie locale en marche arrière

Les circonstances font que les deux signataires de ce petit texte siègent, dans l'opposition, en remplacement de conseillers démissionnaires. Et le maire, en parfait démocrate, nous octroie «480 signes, espaces compris» à titre de «tribune raisonnable et adaptée», soit 1/8e de page, lui qui s'en réserve plus de 23,5 pages de son journal et qui nous bloque tout accès au site internet de la ville, et ce malgré notre propre règlement intérieur qui prévoit en son article 44 l'accès à obernai.fr.

Guy LIENHARD, René BOEHRINGER

La Piscine Plein-Air est ouverte pour l'été

La Piscine Plein Air est ouverte depuis le 8 juin pour la saison estivale et ce jusqu'au dimanche 1er septembre inclus. Venez profiter d'une eau chauffée à 28°C, d'un bassin de 30 mètres par 20 et d'un bel et vaste espace de verdure. L'Espace Aquatique L'O est également ouvert tout l'été.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 10h à 20h, les week-ends et les jours fériés de 9h à 19h.
Tarifs : Enfant de - 4 ans : 1,50€ / Enfant de 4 à 17 ans : 3,50€ / Adulte : 4,50 €.

En savoir plus :
www.lo-obernai.fr/fr/piscine-plein-air

La Fête du sport : samedi 29 juin

Une journée pour découvrir l'ensemble des sports proposés aux enfants et aux adultes à Obernai, voilà le programme de la Fête du sport qui se déroulera le samedi 29 juin 2019 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Cet événement est l'occasion pour vous de tester les activités et de poser vos questions aux bénévoles des clubs et associations obernois, qui se mobilisent pour cette journée sportive et festive. **Rendez-vous au Stade, au Cosec, à la Halle Bugeaud et au Centre Arthur Rimbaud**.

Les activités à découvrir : Handball, Football, Tennis, Athlétisme, Gymnastique, Basket, Tennis de table, Judo, Kendo, Karaté, Éducation canine, Tir à l'arc, Tir à la carabine, Twirling, Échecs, Bras de Fer, Haltérophilie, Hip Hop (de 14h à 16h), Atelier Manga (13h30 à 15h30).

Seront également présents : le Club de natation "Les Dauphins", les Scouts, le Centre de Cardio prévention et l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin.

En savoir plus : Service des sports de la Ville d'Obernai au 06 83 23 55 46.

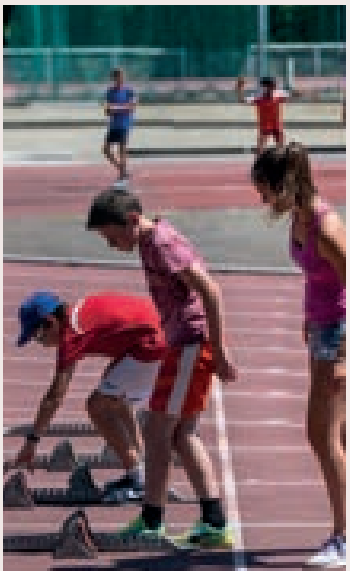

Comité des Fêtes
OBERNAI

Les Estivales d'Obernai

2019 – 16EME EDITION

06/07 LES ASSOIFFÉS
ILL RIVER

13/07 JO DAVIDSON
LES FORBANS

20/07 PONY PONY RUN RUN

27/07 COCK ROBIN

03/08 FRANÇOIS FELDMAN

CONCERTS GRATUITS à 21h*

*PLACE DU MARCHÉ

DÈS 19H :

ANIMATIONS PAR LES BECK'S
ET PETITE RESTAURATION

@COMITEDESFETES.OBERNAI
WWW.OBERNAI.FR

Mai 2019 - Crédits Photos : AdobeStock © olegganko © catherinecml © A. Dudy - N° de License 3-1085248

Obernai · Pays de Sainte-Odile · ALSACE · Conseil Départemental Bas-Rhin · Grand Est · Kronenbourg SAS · hagergroup · Festein d'Alsace · Triumph · CMO Obernai · roma · KROELY · Crédit Mutuel · l'espace · ebmpapst · Auchan · GRIPPLE www.gripple.com · Auchan RETAIL FRANCE · LE COURRIER S'BLATTEL